



MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 13 février 2020

Ville de Dreux

L'an deux mil vingt, treize février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le 5 février 2020, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, Mme M'FADDEL, M. LE DORVEN, MME PHILIPPE, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; MME MARTIN, M. MAISONS, M. LEMARE, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, , Mme GUERIN, Mme BAFRET, M. HOMPS, Mme KARADERE, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. ALIM, M. LEROUX, , M. CARNEVALE, Mme WILLEMIN, , M. LE BARBEY, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, , M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, M. TOUAZI, M. QUERROUANI , conseillers municipaux.

Excusés : Mme BERDANE qui conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, a désigné comme mandataire M. CHAKKAR.

Absents : M. SOUNI, Mme DEPECHER BOULLAIS, Mme MAUPAS RABINE, M. GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN

Mme WILLEMIN est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal

- approuve le procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2019 (**unanimité**)
- approuve l'avenant de prolongation de la convention de gestion urbaine et sociale de proximité, et autorise le Maire à le signer (**unanimité**)
- autorise le complément de subvention pour le financement des classes extérieures pour l'année 2020 (**unanimité**)
- approuve la demande de subvention en vue de la restauration de l'œuvre « Simon Stock » (**unanimité**)
- approuve la convention de partenariat entre la ville de Dreux et Gédia en vue des travaux de réseaux liés aux travaux de renouvellement urbain du quartier des Bâtes, et autorise le Maire à la signer.
(**unanimité, M. Lemare ne prend pas part au vote**)
- approuve les tarifs d'abonnement, d'utilisation et de cautionnement, pour le service de location de vélos à assistance électrique en libre-service (**unanimité**)
- approuve l'acquisition du terrain avenue Kennedy, parcelle cadastrée section AT n° 188, et autorise le Maire à signer l'acte de vente pour l'euro symbolique (**unanimité**).
- autorise et habilite le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir à procéder à la passation d'un contrat d'assurance groupe couvrant les obligations statutaires de la Ville (**unanimité**)
- approuve la garantie de la Ville pour un emprunt de 3 200 000 € passé par le groupement d'intérêt public Relais Logement.
(**unanimité**)

◦ prend acte du bilan financier de la campagne de ravalement – fonds annuel pour 2019 (**unanimité**)

VU pour être affiché le 14 février 2020 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Gérard HAMEL
